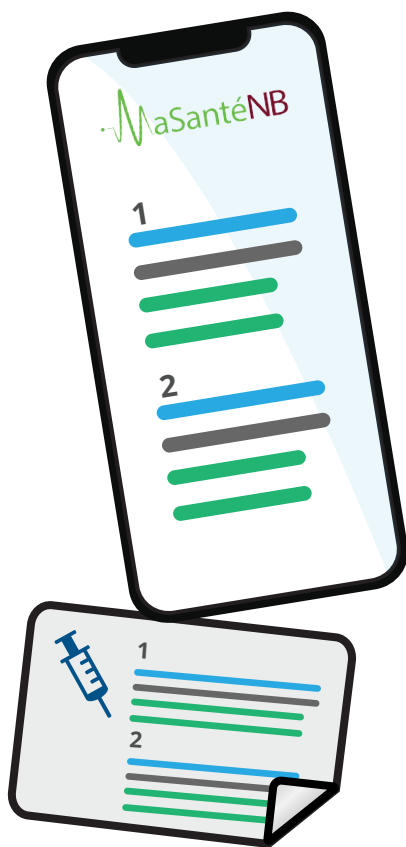


Une preuve de vaccination est exigée ici.



Cette entreprise suit les mesures énoncées par la Santé publique. Les visiteurs seront autorisés à entrer sur présentation d'une preuve de vaccination ou d'une exemption médicale.



Quelle preuve de vaccination est acceptée?



Dossier MaSantéNB



Le dossier d'immunisation d'une clinique de RRS, d'une pharmacie ou de la Santé publique



Une photo ou une copie du dossier d'immunisation



Une preuve de vaccination d'une autre province ou d'un autre territoire

*Si vous ne pouvez pas recevoir de vaccin à cause d'une exemption médicale, vous devrez présenter la preuve de votre exemption signée par un fournisseur de soins de santé.

Une pièce d'identité délivrée par le gouvernement est requise (permis de conduire, certificat de naissance, carte d'assurance-maladie, etc.).